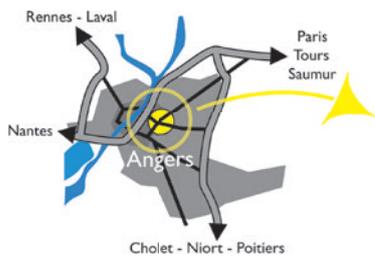




Accès au site *



Par la voiture :
L'Autoroute A11 (Océane)
relie Angers et Paris en 2h30
1h au départ de Nantes

Par le train :
15 liaisons directes quotidiennes
Angers/Paris (gare Montparnasse)
en 90 minutes
Liaison Angers-Nantes en 30 min



ANAS - Association Nationale des Assistants de Service social
15, rue de Bruxelles - 75 009 Paris

* Département formation de l'Association Nationale des Assistants de Service Social
Journées Nationales d'Études
9-10 Novembre 2006
Centre de Congrès d'Angers



Les politiques transversales ont depuis longtemps inscrit dans la loi le concept « d'accompagnement social », mais elles ne spécifient pas à qui il est confié, ce qu'il contient, ni les compétences nécessaires des « accompagnateurs » du ou des publics.

Qu'en est-il aujourd'hui de l'accompagnement social conduit par les travailleurs sociaux ?

L'évolution de la législation, les modalités de gestion, les attentes institutionnelles ne mettent-elles pas en cause aujourd'hui ce concept ?

Quelles en sont les potentialités mais aussi les limites ?

La responsabilité professionnelle suppose une certaine liberté. Pour être responsable, il faut faire preuve de compétence, d'autonomie et disposer de moyens nécessaires à l'action.

Aujourd'hui la responsabilité professionnelle des travailleurs sociaux mais aussi de leurs institutions est interrogée non seulement par le pouvoir judiciaire mais aussi par les médias. De récents procès ont conduit des travailleurs sociaux à expliciter le sens et le contenu de leurs interventions dans le cadre de l'accompagnement social qu'ils avaient engagé auprès de personnes soit mises en cause soit victimes. Les institutions ont eu elles aussi à rendre compte de ces actions.

Ces journées nationales d'études des 9 et 10 novembre prochain à Angers tenteront de préciser en quoi la pratique d'accompagnement social interroge la responsabilité des travailleurs sociaux et de leurs institutions, comment celle-ci peut être mise en œuvre dans le respect du droit et de la parole des usagers tout en garantissant la nécessaire protection des personnes les plus fragiles.

Programme des journées

1^{er} Jour, Jeudi 9 Novembre 2006

L'accompagnement social,
une fonction du travail social
interrogée par la société



8h15	Accueil des participants : formalités et café...
9h00	Ouverture des journées par Christophe Béchu , Président du Conseil Général de Maine et Loire
9h15	Présentation des journées
9h30	L'accompagnement... Une posture professionnelle spécifique par Maëla Paule , chargée d'enseignement à l'université de Nantes
10h10	L'accompagnement... Une fonction du travail social par Cristina De Robertis , auteur de "Méthodologie de l'intervention en travail social "
10h50	Débat avec la salle
11h15	Pause
11h30	La responsabilité professionnelle : entre secret professionnel et partage de l'information Jean-Pierre Rosenzweig , magistrat
12h30	Repas

L'après midi : 2 espaces - 4 forums

14h00	Forum 1 / salle Osnabruck 200 Places 1- d'Angers à Outreau : Quand la responsabilité professionnelle est interrogée 1.1 La gestion institutionnelle de l'exercice de la responsabilité 1.2 L'accompagnement des familles et des victimes 1.3 L'accompagnement des professionnels 1.4 La gestion de la communication et des médias Avec la participation de professionnels des Conseils Généraux de Maine et Loire et du Pas de Calais, IGAS, ANAS
16h30	Forum 2 / salle Haarlem 180 Places 2- Quel accompagnement social aujourd'hui au regard : 2.1 de l'éthique et de la déontologie 2.2 de notre responsabilité professionnelle 2.3 des commandes institutionnelles 2.4 La place des usagers... de la disqualification à la reconnaissance des compétences Brigitte Bouquet responsable de Formation DEA Travail Social, Philip Mondofo sociologue, Régis Secher travailleur social, ANAS
16h45	Pause

16h45	Forum 3 / salle Osnabruck 200 Places La formation des travailleurs sociaux : L'accompagnement des étudiants assistants sociaux en formation Avec : E. Simondi , E. Gratton , Commission formation ANAS
18h00	Forum 4 / salle Haarlem 180 Places Les spécificités de l'accompagnement social et de la responsabilité professionnelle en service social du travail. Avec : Commission travail de l'ANAS
	Fin de la 1 ^{ère} journée

2^{ème} Jour, Vendredi 10 Novembre 2006

La responsabilité professionnelle
au regard de la justice,
du champ médical et de la citoyenneté
et de la protection de l'enfance



08h45	Accueil
09h00	La justice à l'épreuve de la responsabilité Professionnelle : quelles articulations en matière de protection de l'enfance ? Thierry Normand , Bâtonnier de l'ordre au barreau de Boulogne sur mer, Avocat
09h40	La responsabilité médicale et son articulation avec le travail social, avec Pierre Delion , pédopsychiatre, professeur d'universités, chef de service à la clinique M. Fontan à Lille
10h20	Pause
10h40	La responsabilité professionnelle, l' élu, le citoyen : quelle articulation avec les travailleurs sociaux ? Guy Langagne , député du Pas de Calais, ancien ministre, membre de la commission d'enquête parlementaire d'Outreau
11h20	La protection de l'enfance aujourd'hui : regard sur une réalité devenue un enjeu de société Jean Louis Sanchez , directeur de l'Observatoire Décentralisé de l'Action Sociale
11h40	Débat avec la salle
12h15	Déjeuner sur place

13h45	Le citoyen face à la logique administrative, ses recours, regards sur la médiation et de ses enjeux au regard du travail social, par Jean-Paul Delevoe , ancien ministre, médiateur de la République
14h15	Définir et donner sens à l'accompagnement social regards sur des pratiques professionnelles - Projection d'extrait de témoignage d'assurés sociaux de la CRAM des Pays de Loire - échange entre professionnels des services sociaux de la CRAM et professionnels de polyvalence et spécialisés sur l'accompagne- ment social au quotidien
15h00	Table ronde Les conditions d'une mise en œuvre de l'accompagnement social et de sa reconnaissance Élus - Médiateur - médecins - professionnels - ANAS
16h00	Synthèse générale des journées par Jacques Trémintin , journaliste et travailleur social.
16h30	Conclusion et remerciements

3^{ème} Jour, Samedi 11 Novembre 2006 au Centre du Lac de Maine

Au regard
de l'évolution de la législation...



09h00	Ateliers de réflexion sur le partage de l'information et le secret professionnel. Analyses à partir d'exercices animés par Jacques Trémintin .
12h30	Repas
14h00	Synthèse des ateliers et conclusion en séance plénière.
16h00	



Fiche d'inscription et de règlement

Responsabilité Professionnelle et Accompagnement Social

1 bulletin d'inscription par participant à adresser au plus tard le 25 octobre 2006

à ANAS les Thébaudières, 29 44850 LE CELLIER ne rien adresser à l'ANAS Paris

contact / renseignements : j.-m. pierre 44anas@wanadoo.fr 06 12 70 48 46 08 77 61 51 32 fax : 02 40 25 45 36

Melle Mme Mr

Nom (en capitales s.v.p.) Prénom

Adresse personnelle

Adresse professionnelle

Tél perso Tél prof fax courriel

adhérent(e) ANAS fonction

cotisation 2005 réglée oui service

privé public

Convention de formation oui

Adresse à laquelle la convention sera adressée : N° de formateur 11.75.259.40.754

Unifaf agrément à solliciter

Siret 784.359.093.00035

Code Naf 911 C

Choix forum

1-1 1-2 1-3 1-4

2-1 2-2 2-3 2-4

3 4

TARIFS

pour les 9 et 10 novembre repas de midi compris

règlement avant le 01/09/2006 450 €

règlement après le 01/09/2006 495 €

retraité 395 €

adhérent anas cotis réglée (qui paie lui-même) 40 €

étudiant

inscription à la journée

09/11 repas compris 250 €

10/11 repas compris 250 €

11/11 repas compris 30 € - 50 €

tarifs préférentiels pour 3 et + : 495 + 495 + 450 + 450...

si REGLEMENT joint à l'inscription

par le participant

par l'employeur

Nom et adresse de l'employeur

Code Postal [..][..][..][..]

Ville

téléphone [..][..][..][..][..][..]

fax [..][..][..][..][..][..]

joindre un chèque en € à l'ordre de ANAS

sauf demande expresse, il ne sera pas accusé réception de la présente inscription

Documents demandés

- fichet réduction SNCF
-
- convention de formation
- convocation
- facture en [1 2 3] exemplaire(s)

Toute annulation devra être formulée par écrit. Une somme forfaitaire de 20 % de l'inscription sera retenue pour frais de dossier. Sauf cas de force majeure dûment attesté, aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues au Cellier après le 01/11/2006, le cachet de la poste faisant foi.

signature et cachet de l'employeur ou signature du participant s'il règle lui-même

date / /

ne rien inscrire 3 cases réservées

ANAS les Thébaudières, 29 44850 LE CELLIER



Journées nationales d'Etudes
9-10 Novembre 2006
Centre de Congrès d'Angers

